

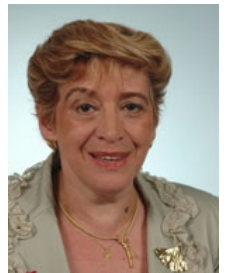


**La prochaine réunion de la Commission fédérale égalité
Lundi 8 février 2010, à 19h30, à la Fédération**

Ordre du jour :

- 19h30 : point sur les initiatives des sections en matière d'égalité femmes hommes
- 20h : discussion avec Danièle Hoffman Rispal - **le voile intégral: un phénomène marginal?**

Danièle Hoffman Rispal, qui suit avec intérêt les travaux de notre Commission parisienne, est **députée de Paris, vice-Présidente de la mission d'information "sur la pratique du voile intégral sur le territoire national"; et conseillère déléguée du XI^e arr, chargée de l'égalité femmes hommes.**



Ce titre peut à première lecture sembler manquer de clarté. En fait, il recouvre l'une des lignes de fracture qui a couru entre les députés membres de la mission, répercutée dans les auditions. Selon que l'on considère le port du voile intégral comme un phénomène marginal, quasi anecdotique, cantonné à la minorité d'une minorité, ou comme le signe le plus spectaculaire d'une régression générale en matière de droit des femmes, comme en matière de sentiment social des Français et résidents de France, l'approche de la question varie du tout au tout.

D'ores et déjà, **le rapport de la mission d'information** est consultable sur le site de l'Assemblée nationale: <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i2262.asp>

Et retrouver le communiqué du parti socialiste sur le blog: <http://egaliteps75.canalblog.com/> (lettre Égalité n°18 du 8 janvier 2010 et le communiqué PS).

Elections régionales: meeting féministe à Paris

Le **Collectif National pour les Droits des Femmes** et plusieurs associations féministes ayant participé à la manifestation du 17 octobre dernier **interpellent les partis politiques de gauche à l'occasion des élections régionales.**

Alors que les droits des femmes sont en recul dans de nombreux domaines (accès à l'IVG, emploi, retraites, laïcité...), les associations féministes interpellent les partis de gauche sur leurs projets pour les régionales.

Ce meeting sera l'occasion de présenter aux partis politiques **les revendications des associations en matière d'égalité femmes-hommes et leurs propositions relatives aux violences faites aux femmes.**

Alors que les régions assument de plus en plus de missions, leur rôle dans la



construction d'une société où les droits des femmes sont respectés est essentiel.

Violences, droit à l'avortement et à la contraception, éducation à l'égalité, citoyenneté, droits des femmes migrantes ou encore précarité sociale : les représentantes des partis politiques de gauche viendront répondre aux organisations féministes et présenter leurs engagements sur ces sujets. Participeront à ce meeting : le **Parti socialiste**, le Parti communiste, les Verts (à confirmer), le Nouveau Parti Anticapitaliste, le Parti de gauche...

C'est Anne Hidalgo qui représentera les socialistes et portera notre engagement féministe lors de cette réunion féministe.

**Alors retrouvons nous
le Mercredi 17 févr. 2010, à 19h
10 rue des Terres au Curé - 75013 Paris
M° porte d'Ivry ou Olympiades**



IVG : au-delà des effets d'annonce, nous demandons au gouvernement de garantir un droit réel à la contraception et à l'IVG

**Communiqué de Gaëlle LENFANT, Secrétaire nationale adjointe Droits des femmes et de Marisol TOURAINE, Secrétaire nationale à la Santé et la sécurité sociale
le 2 février 2010**

L'inspection générale des affaires sociales a aujourd'hui rendu son rapport au sujet de l'avortement et de la contraception, à la ministre de la santé. On ne peut malheureusement que constater que les déclarations de Roselyne Bachelot sont en décalage avec les besoins en matière de contraception et les politiques actuellement menées par la droite, menaçant le droit des femmes à maîtriser leur sexualité.

Le droit à l'avortement, aujourd'hui remis en cause, doit être protégé. La mise en place de la loi HPST conduit à de nombreuses restructurations hospitalières et à la fermeture de centres IVG. L'accès à l'IVG, sur tout le territoire, n'est pas garanti et les délais d'attente peuvent contraindre certaines femmes à se rendre à l'étranger pour pouvoir avorter.

Le Parti socialiste exhorte le gouvernement à faire appliquer l'obligation légale d'offre de soins en matière d'avortement à l'hôpital public, et à faire respecter le délai légal de l'IVG.

En matière de prévention, il est urgent que l'obligation d'organiser des cours d'éducation sur la sexualité dans les établissements scolaires soit respectée.

Or, plutôt que de soutenir les mesures de prévention et d'information, la droite a récemment dénigré l'action du Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF) et veut remettre en cause des crédits qui lui sont alloués. Pourtant le rôle des associations est primordial pour l'accès à l'information et à la contraception, et leur action doit être soutenue à travers le maintien des subventions.

Pour les jeunes, l'information, l'anonymat et la gratuité doivent être garantis en matière de contraception, afin de prévenir efficacement les grossesses non désirées. Dans la campagne des élections régionales, nous portons la proposition d'un **pass contraception** permettant aux jeunes filles inscrites dans les lycées et établissements de formation relevant des conseils régionaux puissent avoir accès gratuitement à une consultation médicale et à un moyen de contraception.

Les femmes ne doivent pas pour autant être les seules à porter la responsabilité de la contraception, et de manière complémentaire, la sensibilisation des jeunes doit également porter sur le respect mutuel et l'égalité entre les sexes.

L'Ile de France: une Région qui promeut l'égalité femmes hommes Le bilan égalité de la région

Sous l'impulsion notamment des socialistes, la Région Ile de France s'est donnée comme objectif **l'exemplarité en matière d'égalité femmes hommes**, pour la rendre réelle et non seulement de droit. Elle s'est employée à lutter contre les discriminations en son sein et auprès de ses partenaires et à lutter contre les représentations et les préjugés infériorisants et les pratiques discriminantes.

Le Conseil régional d'Ile-de-France s'est doté d'un **exécutif paritaire** et dans l'administration régionale, la direction générale des services a été confiée à une femme et 30% des directeurs généraux adjoints sont des femmes.

En 2004, la Région a créé la **mission égalité hommes/femmes** du conseil régional, qui évalue comment les situations spécifiques des femmes et des hommes sont prises en compte dans les politiques de la Région.

En 2009, la Région a créé le **centre francilien de ressources pour l'égalité femmes/ hommes**, dont les objectifs se déclinent en 4 axes : accueillir et informer, accompagner et mutualiser, sensibiliser et former, valoriser et débattre. Ce centre porte désormais le nom de **Centre Hubertine Auclert**.

La Région a signé la **Charte européenne pour l'égalité entre femmes et hommes dans la vie locale** et elle décline au niveau régional la **Convention interministérielle pour l'égalité des filles, des garçons, des femmes et des hommes dans le système éducatif**.



En matière de **formation et emploi**, la Région organise des formations et accompagne dans la création d'entreprise et donne son soutien à des projets de sensibilisation et d'orientation dans les lycées franciliens. Depuis 2006, il a été créé une prime initiative de 500 euros par an pour l'embauche d'une apprentie femme sur métiers dits masculins.

La Région participe également à la **diffusion de la culture du genre** et favorise les travaux de recherche sur la question de genre, notamment à travers l'action de **l'Institut Emilie du Châtelet**, labellisé en **Domaine d'Intérêt Majeur** et elle subventionne des associations pour des expositions telles que « L'apprentissage au féminin ».

La Région soutient **l'action du Planning familial**. Elle a financé la campagne d'information « **Sexualité, contraception, avortement : un droit, mon choix, notre liberté** » et elle mène des actions de défense de l'intégrité physique des femmes et accorde des aides adaptées aux **femmes en difficulté** qu'elles soient victimes de violence, futures mères en détresse ou sans abri et elle facilite l'accès au logement social des victimes de violence et le relogement d'urgence avec des aides financières pour l'équipement du nouveau domicile en partenariat avec un réseau d'acteurs de l'insertion et les bailleurs sociaux.



**Christine RIMBAULT - chris_rimbault@yahoo.fr - Secrétaire fédérale à l'Egalité
& Andrea FUCHS - andrea.fuchs@neuf.fr - Secrétaire fédérale adjointe à l'Egalité**

Centred'informationet de ressources du SF Egalité sur internet: <http://egaliteps75.canalblog.com/>